

# Institutions politiques et juridiques comparées aux Etats-Unis

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V7AIPJP

## Présentation

---

### *Les fondements politiques et juridiques de la puissance américaine : perspectives historiques et contemporaines*

Ce séminaire propose d'analyser les fondements politiques et juridiques de la puissance américaine dans une perspective historique et contemporaine. La première partie se concentre sur l'étude du cadre institutionnel américain à travers notamment l'étude de la Constitution des Etats-Unis. Seront ainsi mis en exergue le rôle du Congrès, de la présidence, du système judiciaire mais aussi l'importance du fédéralisme aux Etats-Unis. La seconde partie se consacre aux rapports des Etats-Unis avec le monde et notamment à l'ordre libéral international mis en place après la Seconde Guerre mondiale, « ordre » fondé sur le libre-échange, le capitalisme, la formation d'alliances militaires et la création de forum internationaux. Le séminaire se conclura sur l'avenir de la puissance américaine et des relations internationales face à la montée en puissance de la Chine.

## Objectifs

---

Analyser les fondements de la puissance états-unienne telle qu'elle s'est exercée au XXe siècle (que d'aucuns qualifient de « siècle américain ») et en ce début de XXIe siècle à travers l'étude de ses institutions politiques et juridiques. À partir de ces fondements, le but est de mieux comprendre comment s'est exercée la puissance états-unienne depuis la Seconde Guerre mondiale : puissance économique, politique et militaire, mais aussi puissance idéologique et normative, voire hégémonique sur la scène internationale. Le séminaire doit aussi permettre aux étudiants d'appréhender certains concepts : hard et soft power, exceptionnalisme, ordre libéral international ou les notions de réalisme et libéralisme en théorie des relations internationales.

## Évaluation

---

- \* Partiel (75 %)
- \* Exposé et participation (25%)

## Bibliographie

---

### Sources primaires :

United States Constitution

### Sources secondaires :

- DAVID, Charles-Philippe (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine : Auteurs, concepts et approches*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2013.
- DAVID, Charles-Philippe, BALHAZAR Louis, VAÏSSE Justin, *La Politique étrangère des États-Unis : fondements, acteurs, formulation*, 2e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- HERRING, George C., *From Colony to Superpower: US Foreign Relations since 1776*, New York, Oxford UP, 2008.
- JERVIS, Robert et al., *Chaos in the Liberal Order: The Trump Presidency and International Politics in the Twenty-first Century*, New York, Columbia University Press, 2018.
- LOWI Theodore et al., *American Government. Power and Purpose*, New York, Norton (édition récente) ou Samuel Kernell et al., *The Logic of American Politics*, 4e éd., Washington, CQ Press (édition récente).

McDOUGALL Walter A, Promised Land, Crusader State:  
The American Encounter with the World Since 1776,  
Boston, Houghton Mifflin, 1997.  
QUESSARD, Maud, Frédéric Heurtebize et Frédéric  
Gagnon, Alliances and Power Politics in the Trump Era:  
America in Retreat?, New York, Palgrave Macmillan, 2020.

## Contact(s)

### > Frederic Heurtebize

Responsable pédagogique  
fheurtebize@parisnanterre.fr